CAHIER DES CHARGES

Formation sur la recherche de financements institutionnels et l'élaboration de propositions de projets

Responsable de la consultance	Lucie Barbier
Support supplémentaire pour la supervision de la consultance	Mariama Traoré
Date de publication	13 mars 2024
Durée de la consultation	4 jours
Période couverte :	Mai 2024
Localisation	Dakar, Sénégal
Codes budgétaires	FR19-FRE4B - 25T1

1. Contexte et Objet

ACF est un acteur majeur de la lutte contre la sous-nutrition (SN) qui intervient dans plus de 50 pays et son expertise est reconnue. Le Plan Stratégique International (ISP 3 - 2021-2025) du réseau ACF propose de poursuivre l'évolution de son mode opératoire qui, en plus de maintenir un haut niveau d'intervention, **souhaite agir en partenariat avec les OSC des pays concernés** et influencer les politiques publiques pour modifier les causes structurelles de l'insécurité nutritionnelle.

ACF a élaboré dans cet objectif un programme appelé Confluences, actuellement dans sa deuxième phase, qui vise à appuyer la mise en œuvre de l'ISP3 et "bonifier" les interventions d'ACF dans 13 Districts Sanitaires de 6 pays d'Afrique. L'Agence française de développement a accepté d'accorder son soutien à ce programme via le mécanisme I-OSC et l'instrument des conventions de partenariat pluriannuel.

Dans chacun des 6 pays du projet, une ou plusieurs OSC-partenaires sont associées à la réalisation du programme. De façon synthétique il s'agit : soit d'OSC « opérationnelles » spécialisées dans la réalisation d'activités de santé-nutrition, de genre, d'EAH ou de SAME. Soit d'OSC à profil « plaidoyer » compétentes pour mobiliser l'opinion et inter agir avec les décideurs des pays concernés lors des révisions et de la mise en œuvre des politiques publiques. Le tiers des partenaires identifiés sont des OSC composées de femmes et travaillant à l'amélioration de leurs droits et de leurs conditions de vie.

La plupart des OSC sont partenaires d'ACF depuis plusieurs années (4 à 5 ans) et plusieurs d'entre-elles ont participé à la mise en œuvre de programmes précédents financés sur le même mécanisme.

Les partenariats reposent sur une démarche de renforcement mutuel entre ACF et les OSC qui apportent leurs connaissances des réseaux d'acteurs et de décideurs, leurs expériences de terrain, la proximité avec les communautés et la perspective d'inscrire l'action dans la durée. De son côté, ACF apporte son expertise technique et méthodologique, permet de déployer des moyens conséquents pour réaliser des actions d'envergures, sa capacité à mobiliser les réseaux/plateformes régionaux et internationaux et à influencer des processus décisionnels nationaux et supranationaux.
La valorisation des partenariats et des partenaires s'inscrit dans une démarche globale du réseau ACF qui s'est doté en 2023 d'une Politique de partenariat local. Selon celle-ci :

> *Nous nous efforçons de transformer les collaborations à court terme en partenariats stratégiques à plus long terme lorsque cela est jugé bénéfique pour l'acteur local/national (L/N) et de promouvoir le leadership local dans la mesure du possible. Nous nous engageons à investir les ressources nécessaires pour travailler en partenariat, à accepter et à partager un certain niveau de risque, à relever les défis inévitables et à maximiser les opportunités qui découlent de la collaboration avec les acteurs du L/N.*

Cette ambition rejoint la volonté de l'Etat français de renforcer les partenariats avec les organisations de la société civile et l'objectif du mécanisme I-OSC de l'AFD dont les financements « doivent prioritairement valoriser et renforcer les acteurs de la société civile des pays d'intervention avec lesquels les OSC françaises développent et entretiennent un partenariat ».

Dans chaque pays, des analyses conjointes des besoins en renforcement ont été effectuées avec les partenaires des équipes ACF, notamment celles mobilisées sur le programme Confluences. Lors du comité de pilotage Confluences de avril 2022, un focus sur 3 axes clés du Partenariat avait été fait pour échanger ensemble sur les ambitions communes pour la phase 2 du programme sur le volet partenariat. Ces 3 axes (développement et mise à l'échelle du partenariat, - accès au financement et autonomisation des partenaires locaux, - et

renforcement mutuel de capacités) ont fait l'objet de réflexions conjointes via des travaux de groupes impliquant partenaires locaux, missions, ROWCA, et sièges. A l'issue de ces travaux, plusieurs recommandations ont été faites parmi lesquelles :

- 1) la systématisation de l'intégration des partenaires locaux dans les relations bailleurs, création de plus d'opportunités d'échanges., la promotion de l'ouverture du bailleur aux partenaires.
- 2) la promotion de l'écriture conjointe de projet avec les partenaires locaux, leur implication dès la phase de conception des projets ;
- et 3) le renforcement de capacité des partenaires locaux sur l'écriture de propositions techniques.

Parmi les attentes exprimées par les partenaires locaux, la montée en compétence concernant l'environnement des bailleurs institutionnels, la veille et l'accès à ces opportunités de financement a été exprimé.
Un axe identifié est aussi l'ouverture des partenaires aux bailleurs en créant des cadres/opportunités d'échanges avec eux sur des thématiques clés en lien avec le partenariat, les financements ou la localisation.

Par cette activité, Confluences 2 souhaite permettre à des partenaires nationaux d'augmenter leurs compétences et connaissances afin de poursuivre des actions portées par elles et pour lesquelles elles auront obtenu leurs propres financements.
Cette montée en charge et en autonomie financière des partenaires fait partie des axes de travail centraux de l'approche partenariale. D'autant plus que de plus en plus de mécanismes de financement sont dédiés ou valorisent les soumissions de projets directement par des OSC nationales.

2. Objectifs de la formation

- Renforcer les connaissances et la compréhension de l'environnement des bailleurs institutionnels, notamment ceux directement accessibles par des OSC nationales ;
- Diffuser un socle de connaissances communes sur
    - les principaux prérequis nécessaires à la réponse à des appels à projets institutionnels : dossier administratif de base, cycle d'écriture du projet (analyse des besoins, construction de la logique d'intervention et approche opérationnelle suggérées, description des moyens et ressources pressenties),
    - la coordination avec les parties prenantes,
    - les attentes en SERA ;
    - les exigences en termes de redevabilité des bailleurs (rapports financiers et techniques, audits externes) et de conformité.

- Développer la coopération et la collaboration entre ACF et ses partenaires dans la construction de projets en commun ;
- Favoriser la mise en relation, l'échange et le partage d'expériences.

Une fois recruté et en coordination avec les responsables de l'organisation de la formation, le consultant sera amené à préciser le contenu des modules de formation en fonction des besoins exprimés et du profil des participants pressentis à la formation.
Autour des sessions de formation animées par le consultant, deux ½ journées de partage et d'échange autour de la connaissance des bailleurs accessibles et de l'approche partenariale d'ACF seront à intégrer dans le programme global présenté aux participants. Ces deux ½ journées seront assurées par la référente IDRU et la référente partenariat Confluences ACF. Le consultant devra intégrer ces activités dans l'agenda.

Plus particulièrement, des opportunités de financement dédiés exclusivement ou valorisant fortement les initiatives de partenaires locaux pourront servir d'exemples, comme l'AMI OSC locales de l'AFD, les dispositifs PISCCA des ambassades de France, les appels à projets de la coopération monégasque ou les appels à projets de l'OIF.

1. Activités-clefs de la prestation

Les activités clés de la consultance sont :

- Coordonner la préparation de la session de formation au niveau théorique (l'organisation pratique liée à la participation en présentielle sera portée par les organisateurs ACF) – 1 à 2 journées ;
- Animer les 3 journées et appuyer la tenue des 2 ½ journées dispensées par le personnel ACF ;
- Elaborer un rapport de formation et créer des « mémo » permettant aux participants de synthétiser les principales ressources externes disponibles.

2. Modalités de mise en œuvre de la formation

Le/la ou les consultant(e)(s) qui seront recruté(e)(s) travailleront pour la délivrance des sessions de formation pendant le mois d'avril 2024 (a priori deuxième 15aine avril).

La formation dans son intégralité se déroulera sur 4 jours, incluant :

- 3 jours portés par le Consultant
- 1 jour (ou 2 ½ journées) de partage et d'échange autour de la connaissance des bailleurs accessibles et de l'approche partenariale d'ACF porté par la Responsable relations bailleurs ACFIN et la Référente Partenariat Confluences.

Toutes les sessions de formation seront dispensées en français, à Dakar.
Les participants au séminaire seront entre 15 et 20.

Pendant la consultance, on s'attend à ce que le ou les formateurs communiquent régulièrement avec l'équipe de coordination du programme Confluences 2.

Le bureau régional ACF (ROWCA) pourra mettre à la disposition du ou des consultants le matériel nécessaire à chaque session de formation. Des séances de préparation seront organisées en amont de la session avec le ou les consultants. Le matériel nécessaire au consultant (ordinateur portable...) restera à la charge du consultant.

L'offre tarifaire devra intégrer tous les coûts liés à la prestation, y compris déplacements éventuels, logement et diner. Les déjeuners et pause-café sur les lieux de la formation sont offerts.

3. Principaux produits livrables

Au cours de la consultation, les résultats suivants seront attendus :

a) Le programme de la formation est finalisé, les différents apports théoriques sont articulés, des TDR sont élaborés ;
b) Une session de formation en présentiel équivalente à 3 journées entièrement dispensées en français par le consultant + 2 ½ journées animées par les responsables de la formation ;
c) Des « mémos » sont produits pour synthétiser les éléments à retenir de la formation par les participants ;
d) Un rapport de formation est produit, intégrant les outils utilisés lors de la formation ainsi qu'une évaluation de la prestation. Ce rapport devra permettre un apprentissage dans l'optique de renouveler l'expérience.

4. Calendrier et durée du projet

Les sessions de formation devront être délivrées selon le calendrier ci – après :

Les sessions de formation devraient se dérouler a priori dans la semaine du 13 mai au 17 mai (dates soumises à confirmation), mais la planification commencera avant cette date.
Toutes les activités de cette consultance (y compris le rapportage et la soumission des factures) devraient être achevées au plus tard le 31 mai 2024.

5. Gestion de la consultance

Ce travail est commandé par le Bureau régional Afrique de l'Ouest et du Centre (ROWCA) d'Action Contre la Faim à Dakar au Sénégal. Les organisatrices de la formation assureront la gestion et la supervision du ou des consultant (e)(s).

Le rapport de la prestation doit être rédigé en français.

6. Calendrier de paiement

Le paiement de la prestation se fera à l'issue de la formation : paiement de 100% du montant de la consultance à 3 jours après la réalisation de l'activité, sur présentation des livrables par le consultant et validation par les responsables de l'organisation de l'activité.

7. Profil essentiel de chaque consultant :

Pour ce travail, le ROWCA recherche l'expertise suivante :

- Le(s)/la consultant(e)(s) doivent être des formateur(trice)(s) expérimenté(e)(s) pour dispenser une formation face à face ;
- Le(s)/la consultant(e)(s) doivent justifier une expérience avérée dans la réalisation de ce type de formations ;
- Une connaissance approfondie de l'environnement des bailleurs de fonds institutionnels, notamment les bailleurs français, la coopération monégasque et/ou l'OIF. Une connaissance spécifique sur les outils de financement à destination des OSC nationales serait un atout.
- Une compréhension fine des enjeux de localisation de l'aide au développement et/ou humanitaire, notamment dans le cadre d'un accès croissant des financements directement par les OSC locales, et le renforcement de la place/voix des OSC locales dans l'aide publique au développement ;
- Une expérience dans la direction, la gestion de programmes et/ou la rédaction de propositions techniques et financières dans et/ou en collaboration avec une OSC locale serait un atout ;
- Fortes compétences en animation interactive et une approche pédagogique dynamique et adaptative.

8. Soumission des Offres et financières et Techniques

Pour postuler, vous devez soumettre vos offres techniques et financières accompagnées d'un CV à jour faisant référence à l'expérience recherchée, mettant en évidence les compétences et l'expertise pertinentes, au plus tard **le 25 mars 2024** **(heure GMT**) et envoyé à lbarbier@actioncontrelafaim.org et matraore@wa.acfspain.org avec en cc : lmbodj@wa.acfspain.org